



ORANGE

Monsieur Stéphane RICHARD

PDG ORANGE,

111 QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT
CS 70222
92449 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
FRANCE

**Objet : Préavis de grève pour la journée du 17 Mars
2022**

Montreuil, le 9 Mars 2022

Monsieur le Président Directeur Général,

Dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle du 17 Mars 2022, pour une autre répartition des richesses, pour l'emploi, les salaires, les conditions et l'organisation du travail, pour garantir le droit à la communication pour tous, notre Fédération met à disposition un préavis de grève de 24h, pour la journée du 17 Mars, jour de négociations des mesures salariales, afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels d'Orange quels que soient leurs statuts.

La situation des salarié.e.s ne cesse de se dégrader tant sur la rémunération que sur les conditions d'emploi et sur la qualité du service rendu à la population. Il y a urgence à répondre aux exigences sociales qui s'expriment dans le pays dont celles des salarié.e.s du Groupe Orange et des entreprises sous-traitantes.

Dans un contexte de crise sanitaire durable et sans précédent les entreprises et notamment Orange n'ont jamais autant versé de dividendes aux actionnaires au détriment des salarié.e.s qui créent les richesses de l'entreprise.

Partout dans l'entreprise, nous rencontrons des salarié.e.s mécontent.e.s des différentes décisions prises. Ils et elles nous font toutes et tous remonter leur impatience quant au manque de reconnaissance ces 2 dernières années et au coût de la vie qui explose avec une inflation de 2,9%.

Nous vous demandons des négociations salariales 2022 loyales avec des réelles augmentations pour les salarié.e.s, et non des mesurette comme pour ces 2 dernières années.

Pour cette journée 17 mars 2022 les salarié.e.s cesseront le travail sur la base des revendications suivantes :

Une politique de reconnaissance et de rémunération ambitieuse avec :

- Prendre en compte les revendications des salarié.e.s lors des négociations annuelles 2022 et prévoir dans le budget de cette année des mesures complémentaires urgentes pour le pouvoir d'achat ;
- La mise en place du 13ème mois en plus des éléments de rémunérations actuels ;
- Une réelle reconnaissance des qualifications et de l'expérience à laquelle l'accord ARCQ ne répond pas ;
- La suppression de toutes inégalités salariales (sous-positionnements et non promu depuis plus de 10 ans...);

- Le rattrapage des inégalités salariales Femmes/Hommes ;
- Un SMIC à l'embauche de 2 000 € bruts sans qualification ;
- Aucun salaire de cadre en dessous du plafond de la sécurité sociale soit 3428 € bruts mensuels ;
- Un plan de prévention et la prise en charge de l'ensemble des frais induits lors du travail à domicile sanitaire sans cadre légal ;
- Un plan de prévention à la hauteur pour toutes nos boutiques avec la mise en place d'une sécurité de haut niveau pour les salarié.e.s de ces boutiques subissant de plus en plus d'agressions et de braquages à Orange.

Une politique d'emploi ambitieuse avec :

- Les recrutements nécessaires, à parité Femmes/Hommes, par territoire afin de garantir la réponse aux besoins des usagers, permettant l'amélioration des conditions de vie et de travail et de l'équilibre vie privée-vie professionnelle ;
- L'embauche des apprenti.e.s, alternant.e.s, CDD, CDI intérimaires... qui souhaitent rester dans notre entreprise ;
- La ré-internalisation des activités et des salarié.e.s de la sous-traitance le nécessitant ;
- L'amélioration des conditions de travail notamment par l'utilisation des gains de productivité afin de réduire le temps de travail à 32h.

La remise à plat du plan stratégique « Engage 2025 » pour :

- L'arrêt immédiat du plan Scale up qui met l'entreprise en danger tant sur le manque d'emploi que sur la qualité de service ;
- La mise en place d'une stratégie d'investissement productif au service du droit à la communication et du développement durable ;
- L'arrêt immédiat de la mise en œuvre de la séparation des réseaux et services notamment au travers de projets comme TowerCo et de tout autre projet qui consiste à vider la maison mère de son contenu ;
- L'arrêt de tous projets de fermetures et de transferts des boutiques et la réouverture de boutiques de proximité ;
- Le maintien des sites tertiaires de proximité dans le respect de l'équilibre vie privée-vie professionnelle et du bien-être des salarié.e.s ;
- L'abandon des Flex desks et Open spaces, facteurs de risques psycho-sociaux et de contamination à la Covid-19 ;
- Renouer avec un réel dialogue social de haute qualité qui passe par l'obtention des revendications du personnel.

Dans le cadre de ce préavis, nous réaffirmons notre volonté d'être reçu.e.s par la direction d'Orange. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT-FAPT
Membre du bureau fédéral
Pascal Le Lausque

